

Parlons Vélo ! Municipales 2020 Saverne (67700)

Réponses de Stéphane Leyenberger, au nom de la liste « Saverne, plus loin »

— le 09/03/2020 à 15:36 —

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Dès le début de mandat, élaborer le plan vélo de Saverne

- en mettant en place un comité de suivi opérationnel se réunissant au minimum 4 fois par an
- en établissant un budget annuel de 20 € par habitant

Un grand plan vélo pour SAVERNE fait partie des six projets structurants de notre programme, distribué et présenté aux Savernois.

Action n°2 : je m'engage

Affecter A travailler ensemble du budget municipal d'investissement à un budget participatif de projets (avec un thème transport et mobilité) pour impliquer les citoyens dans l'amélioration de leur cadre de vie.

Point a travailler ensemble

Un budget annuel en investissement sera consacré à la réalisation du plan vélo, mis en oeuvre en concertation avec les conseils de quartier et les associations locales compétentes (dont Vélo Motion).

Action n°3 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 2 fois par an.

Christine Esteves, Adjointe aux mobilités douces, et Laurent Burckel, 1er Adjoint chargé des projets structurants.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°4 : je m'engage

Créer un réseau express vélo A travailler avec le dossier et plans fournis par le collectif.

Gare, écoles, collèges, lycées, bibliothèque, lieux d'activités sportives et culturelles, principaux employeurs

Nous travaillerons avec les associations compétentes pour relier les quartiers au centre-ville et les quartiers entre eux par des itinéraires cyclables sécurisés et cohérents.

Action n°5 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : Voir proposition 4

Voir proposition 4

Oui, à chaque fois que cela sera possible, en utilisant le cas échéant le partage des trottoirs entre piétons et cyclistes.

Action n°6 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : Voir propositions 4

Voir proposition 4

Oui, voir ci-dessus.

Action n°7 : je m'engage

Créer un réseau d'itinéraires cyclables jalonnés inter-quartiers et d'agglomération Voir proposition 4.

Voir proposition 4

Oui, voir ci-dessus.

Action n°8 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines Haegen, Otterswiller, Gottenhouse, Monswiller, Ottersthal.

Le plan vélo local sera articulé avec le plan vélo en cours d'élaboration au sein de la Communauté de communes.

Action n°9 : je m'engage

Mettre le vélo au cœur du réaménagement à venir des quartiers et voirie

Oui, voir ci-dessus.

Action n°10 : je m'engage

Maintenir le réseau cyclable avec un soin prioritaire : nettoyage régulier des feuilles et débris (verre...), remplacement des panneaux de signalisation endommagés, entretien régulier de la peinture, déneigement... Proposer des itinéraires de déviation sécurisés en cas de travaux sur le réseau cyclable.

Les services techniques seront particulièrement sensibilisés à cet entretien.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°11 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Oui; une grande partie de ces dispositions sont déjà en place.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°12 : je m'engage

Offrir du stationnement vélo sécurisé Gare SNCF, en profitant du programme Alvéole de la FUB.

oui

Des telles installations font partie intégrante des investissements prévus.

Action n°13 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. Grand rue, place du château

Oui, de nouveaux arceaux à vélo font partie des investissements prévus.

Action n°14 : je m'engage

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité. Piscine,

Oui, de tels investissements font partie des investissements prévus.

Action n°15 : je m'engage

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

En coopération avec les établissements scolaires et les collectivités concernées (CD 67 et Région).

Action n°16 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

À travailler en anticipation.

Action n°17 : je m'engage

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

En lien avec le Pays de Saverne Plaine et Plateau et la Communauté de communes.

Action n°18 : je m'engage

Favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée de vélos (incluant vélos pliants, vélos cargo, VAE) et proposer une tarification adaptée (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).

Un tel service existe déjà à l'Office de tourisme et au port. À renforcer.

Action n°19 : je m'engage

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

À travailler avec les associations locales.

Promouvoir une culture vélo

Action n°20 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

À travailler.

Action n°21 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Le Maire et les élus s'engagent à donner l'exemple lorsque cela est possible.

Action n°22 : je m'engage

Sensibiliser les agents au strict respect du code de la route et donc des aménagements cyclables et piétons.

La sensibilisation des agents sera renforcée.

Action n°23 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable En particulier rue de la gare.

Un travail pédagogique en direction des commerçants accompagne ces mesures. En outre, le nouveau quai du Canal sera un axe à privilégier.

Action n°24 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Un plan de communication à destination du grand public est prévu.

Action n°25 : je m'engage

Inciter financièrement les entreprises à organiser des animations pro-vélo : Modalités à définir ensemble

Avec les Pays de Saverne Plaine et Plateau, dans le cadre des manifestations existantes.

Commentaires généraux

Notre liste est convaincue de la nécessité de mettre en œuvre un plan vélo ambitieux. Saverne a pris du retard sur ce point, notamment du fait de la topographie qui n'est pas favorable aux déplacements en vélo. L'assistance électrique vient aujourd'hui changer la donne: le vélo peut être un moyen de déplacement, même à Saverne, et pas seulement un outil sportif.